



Programmation urbaine et paysagère « centre-ville 2030 »
ATELIER PARTICIPATIF « Boulevard de la mer »
Le 17 SEPTEMBRE - 18h - 20h



PREAMBULE

L'atelier « boulevard de la mer » organisé le 17 septembre 2024 a rassemblé **39 personnes**. Il s'est déroulé en trois temps :

- Temps 1 :
 - Rappel des enseignements des ateliers précédents.
 - Rappel des fondamentaux et invariants des scénarios (boulevard de la mer)
 - Questionnement sur les équipements et les stationnements.
- Temps 2 : Réflexion en sous-groupes. Il a été proposé aux participants de mener une réflexion sur
 1. Les équipements existants : qualité d'usage, configuration, emplacements
 2. Le besoin en termes de stationnement
 3. La polyvalence des lieux, notamment : place de l'estacade (des drapeaux), esplanade du général De Gaulle, Place de la vieille chaussée
- Temps 3 : Mise en commun des réflexions des différents sous-groupes.

Cet atelier a été animé par les agences ORIGAMI et MANA. Trois animateurs étaient mobilisés. Les sous-groupes ont été composés par tirage au sort à l'arrivée des participants.

RESTITUTION DES REFLEXIONS DES GROUPES

Cette restitution est le fruit du travail des groupes et des rapporteurs qui, au sein de chaque groupe, étaient chargés de réaliser une synthèse des échanges.

Groupe 1 : Rose

- **Terrains multisports** : À rénover, avec une réglementation, notamment sonore.
- **Terrains de pétanque et de boules bretonnes** : Bien entretenus par les usagers.
- **Aires de jeux pour enfants** : Bien situées, mais le sol doit être revu.
- **Beach volley** : Équipement reconnu. Proposition d'ajouter une activité de badminton et de développer des activités hivernales pour les jeunes.
- **Parcours santé** : Peu utilisé hors saison. Les agrès pourraient être mieux répartis.
- **Toilettes** : Besoin de toilettes supplémentaires et accessibles, notamment à La Houssaye.
- **Place de la vieille chaussée** : Conserver le manège. Ajouter du stationnement et des toilettes accessibles et maintenir l'activité nautique.
- **Vides-greniers** : Trop fréquents : ils cachent la mer.
- **Chalets (place des drapeaux et Doué de la Cuve)** : Appréciés, en particulier les chalets Cap Armor. Ils créent un lien entre le centre-bourg et le port.
- **Bancs et promenade** : Ajouter des bancs pour observer le coucher de soleil. La promenade piétonne doit avoir une largeur minimale de 5,50 m, et une extension de la partie étroite près du bar-tabac pourrait être envisagée (ex. un balcon).
- **Arbres** : Attention à la hauteur, notamment celui devant l'hôtel de la plage qui gêne les riverains.
- **Stationnement** : Inquiétudes concernant la réduction des places de stationnement et la gestion des camping-cars.
- **Estacade** : Le projet fait l'unanimité (rendre l'estacade accessible aux personnes handicapées).

Groupe 2 : Olive

- **Navettes** : Besoin de connaître les trajets et fréquences des navettes.
- **Terrain de foot** : Proposer de le transformer en partie en parking et en partie pour d'autres activités sportives (multisports, boules bretonnes).
- **Terrains de sport** : Proposition de mutualisation entre les communes.
- **Parking** : Un terrain vacant pourrait être transformé en parking. Des aménagements paysagers mobiles pour le Beach Volley sont à envisager.
- **Problèmes de stationnement** : Risques de saturation dans les rues adjacentes si des places sont supprimées sur le boulevard de la mer.

Groupe 3 : Moutarde

- **Conservation des équipements** : Maintien du Beach Volley et du terrain multisports. Déplacement des boules bretonnes près de La Houssaye.
- **Camping-cars** : Interdiction suggérée sur le front de mer pour préserver la vue.
- **Piste cyclable** : Ne doit pas être contiguë au stationnement pour éviter des accidents.
- **Parkings vélos** : À installer près des accès à la mer : par exemple Doué de la Cuve.
- **Espaces ombragés** : Plantation d'arbres et installation de bancs.
- **Développement d'attractions** : Développer des restaurants à Caroual ou Les Hôpitaux.

Groupe 4 : Pervenche

- **Navettes** : Les fréquences des navettes conditionnent les équipements du boulevard de la mer. Besoin d'emplacements le long du boulevard pour éviter que les navettes stationnent sur la rue.
- **Aires de jeux pour enfants** : À conserver malgré leur aspect peu esthétique.
- **Terrains multisports et boules bretonnes** : Peuvent rester à l'emplacement actuel, mais problème de nuisances sonores à gérer.
- **Place De Gaulle** : À végétaliser tout en la conservant comme lieu de festivités.
- **Estacade** : Proposition approuvée. Proposition d'en créer une autre devant le bar-tabac pour faciliter le passage piéton.
- **Camping-cars** : Interdiction suggérée sur le boulevard de la mer.
- **Parkings végétalisés** : Proposés pour minimiser l'impact visuel et environnemental.

En résumé, les groupes s'accordent sur le maintien d'une partie des infrastructures, l'amélioration de certaines installations et la gestion des problématiques de stationnement, avec une forte volonté de maintenir une harmonie visuelle et environnementale, notamment avec la plantation d'arbres et des parkings végétalisés. L'accès pour tous (personnes handicapées, cyclistes, piétons) est une préoccupation récurrente